

**Démarche Validation des acquis de l'expérience  
diplôme d'État de professeur de musique  
Programme de la prestation d'accompagnement**

Objectifs

L'accompagnement est une aide méthodologique à la constitution du dossier de validation des acquis de l'expérience et une préparation à l'entretien avec le jury. Cet accompagnement est proposé par différents organismes, dont le CESMD de Poitou-Charentes. Le candidat est totalement libre de choisir ou pas un accompagnement ainsi que l'organisme.

Il vise à accompagner le candidat à :

- décrire son activité,
- analyser les spécificités des situations de travail rencontrées,
- examiner le travail réel et non le travail prescrit,
- prendre de la distance par rapport à ses différentes expériences,
- structurer et organiser sa pensée.

Contenu / lieu / dates

Le planning indiqué est prévisionnel des impératifs d'organisation pouvant entraîner des modifications.

**les 3 et 4 juillet 2017**

**séances collectives**

**⇒ 12h30**

. **Formalisation**

- Inscription de la démarche dans le parcours personnel et projet professionnel du candidat
- Dégager une vue d'ensemble de son expérience
- Comment analyser son parcours
- Méthodologie : travail sur la formalisation et la mise en exergue de l'expérience
- Inventaire des expériences du candidat et choix des expériences en fonction de leur pertinence
- Examiner le travail réel et non le travail prescrit
- Choix des preuves apportées
- Relation entre parcours professionnel et référentiel
- Projet d'établissement et inscription sur territoire

**le 5 juillet ou le 6 juillet 2017**

**rendez-vous individuel\***

**⇒ 1h15**

. Accompagnement à la rédaction du dossier - phase 1

**entre le 28 août et le 8 septembre 2017**

**rendez-vous individuel**

**⇒ 1h15**

. Accompagnement à la rédaction du dossier - phase 2

**entre le 2 et le 6 octobre 2017**

**rendez-vous individuel**

**⇒ 1h**

. Accompagnement à la rédaction du dossier - phase 3

(\*rendez-vous individuels en face à face présentiel ou en face à face via internet par vidéo)

**entre le 13 et le 21 novembre 2017**

**séance en demi-groupe**

**⇒ 3h**

. Préparation à l'entretien (savoir se présenter, s'adresser à un jury...) – phase 1

**entre le 4 et le 8 décembre 2017**

**séance en demi-groupe**

**⇒ 3h**

. Préparation à l'entretien – phase 2

**Les sessions sont prévues à Poitiers**

**soit au total 22 heures**

Intervenants

Spécialistes en formalisation verbale et écrite (en cours de recrutement).

Public visé

Candidats ayant été retenus à la recevabilité de la démarche de VAE au DE de professeur de musique.